LA QUALITE DES EAUX DE BAIGNADE

Notre bassin Artois-Picardie (quasiment la région des Hauts-de-France) compte 273 km de côtes et 43 plages ouvertes à la baignade.

Notre littoral est devenu un véritable enjeu touristique, économique et écologique. Sur cet espace d'une grande richesse écologique, mais extrêmement fragile, cohabitent de nombreuses activités Humaines comme le trafic maritime, les activités portuaires, l'énergie nucléaire, la baignade, la pêche, ou encore la conchyliculture.





Une eau de baignade en mode surveillance

C'est <u>l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France</u> qui analyse ou fait analyser et évalue la qualité des eaux de baignade des sites ouverts au public pendant la saison balnéaire. L'objectif est avant tout de prévenir l'exposition des baigneurs aux différents risques sanitaires liés à la baignade.

Pour évaluer cette qualité, près d'une vingtaine de prélèvements sont réalisés à la fois sur les sites de baignade en eau de mer mais également celle en eau douce.

Deux types d'indicateurs permettent d'en évaluer la qualité :

- Sur la base d'observations de terrain, des paramètres physicochimiques sont évalués : pH, changement de coloration de l'eau, présence de macro déchets flottants...
- Des paramètres microbiologiques (bactéries) : La pollution microbiologique des eaux de baignade est essentiellement d'origine fécale. Les eaux usées provenant des habitations, les déjections des animaux et les effluents rejetés peuvent être la cause d'une mauvaise qualité de l'eau. La pluie peut également provoquer des débordements des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées ou des ruissellements importants sur des surfaces souillées. Les indicateurs microbiologiques retenus sont les bactéries escherichia coli et entérocoques intestinaux.

Un travail de longue haleine pour une qualité retrouvée

Pour le classement 2021, plus de 97% des sites disposent d'une qualité bonne à excellente. C'est le fruit d'un travail entrepris depuis près de 30 ans, 30 ans de travaux engagés par les collectivités avec l'aide financière de l'agence de l'eau pour éliminer toutes sources de pollution extérieures qui détériore la qualité de nos eaux de baignade. Cette bonne qualité des eaux de baignade est aussi rendue possible par l'action des gestionnaires de site qui s'appuie sur les profils de baignade : un outil de gestion qui permet de comprendre les sources de pollutions potentielles et d'y remédier au plus vite.

Où trouver l'information sur la qualité des eaux de baignade?

Chaque année, l'ARS Hauts-de-France et l'Agence de l'eau Artois-Picardie publient un classement des eaux de baignade dans le bassin Artois-Picardie. Vous pouvez également retrouver cet indice de qualité sur les lieux de baignade directement, affiché en général au poste de surveillance.



Un site national dédié est également disponible. Plage la plus proche de chez moi, qualité de l'eau et derniers résultats d'analyses, interdiction de baignade...Toutes ces infos sont à retrouver sur http://baignades.sante.gouv.fr ou sur l'application Qualité rivière https://play.google.com/store/apps/details?id=com.synertic.qualiteriviere&hl=fr&gl=US